

# Aux portes de la Cornouaille

du samedi 5 avril 2025 au dimanche 6 avril 2025

Encadrants : <a href="#">Laurent Métivier, Agnès Métivier</a>	Niveau : <b>Moyen T2</b> <sup>1</sup>
Avec accord : <b>Non</b>	Itinérant avec portage
Effectif maximum : <b>8</b>	Gîte d'étape

Traversée du Pouldu à Moëlan sur mer par le GR 34

## Niveau et esprit

Niveau et esprit

Caractéristiques du parcours programmé :

Niveau technique : T2 itinéraire sur petites routes et sur sentiers

Niveau physique : moyen, traversée avec port du sac à dos les deux jours avec totalité des affaires prises au départ de Paris

Distance : jour 1 distance 21 km montée 600 m descente 600 m  
jour 2 distance 22 km montée 550 m descente 500 m

## Participation aux frais

**110 €**

**comprenant** la nuit et la demi-pension au gîte, les taxis, les frais de participation à l'administration du club et d'organisation (cartes, topos...).

**n'incluant pas** : les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons.

## Transport

Transport

**Voyage** : train - billets à prendre par les participants

**Aller** : Paris Lorient

Rendez-vous sur place: à la gare de Lorient le samedi matin à 8h30 pour prendre un taxi vers Le Pouldu . Au vu des horaires de train vers Lorient il sera nécessaire de coucher sur place vendredi soir. Lors des inscriptions un contact entre participants et encadrants devrait permettre des regroupements pour limiter le coût d'hébergement.

**Retour** prévu de Quimperlé à Paris à partir de 18h00 (horaire à préciser, en ce moment il y a un train direct à 18h32)

1voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

# Hébergement et repas

Hébergement et repas

Gîte d' étape Steren Ar mor à Kervetot en demi pension (draps fournis)

## Programme

Programme

**Samedi** : GR 34 le long de l'océan du Pouldu à Kervetot

**Dimanche** : GR34 le long de l'océan puis dans l'Aber du Belon jusqu'au pont du Guilty pour gagner Moëlan su Mer (puis taxi pour Quimperlé)

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.*

## Équipement

Équipement

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- espèces ou chèque pour régler un éventuel solde,
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant.

**MATERIEL** : sac à dos, protections efficaces contre la pluie, le vent et le soleil, bonnes chaussures de randonnée, affaires de toilette et de rechange, pharmacie personnelle.

En option : bâtons de marche

Nourriture à emporter : Vivres de course pour 2 jours

## Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

## En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

## Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 3 janvier 2025** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.